

Délégation Départementale de Moselle

Service Veille et Sécurité Sanitaires et Environnementales
Courriel: ARS-GRANDEST-DT57-VSSE@ars.sante.fr
Téléphone : 03 87 37 56 52/53

Destinataire(s) :

CC HAUT CHEMIN PAYS DE PANGE

CONTROLE SANITAIRE DES EAUX DESTINEES A LA CONSOMMATION HUMAINE

Résultats des analyses effectuées dans le cadre suivant : Recontrôle de l'eau distribuée

BURTONCOURT

Commune de : BURTONCOURT

Prélèvement et mesures de terrain du **22/12/2025 à 08h18** pour l'ARS, par le laboratoire :
EUROFINS HYDROLOGIE EST, MAXEVILLE

Nom et type d'installation : STATION CHLORATION (STATION DE TRAITEMENT-PRODUCTION)

Type d'eau : ESU+ESO TURB >2 APPLICABLE AU PMD

Nom et localisation du point de surveillance : STATION CHLORATION - RESERVOIR ROBINET SORTIE EAU TRAITEE

Code point de surveillance : 0000003167 Code installation : 001937 Type d'analyse : ECP__

Code Sise analyse : 00181054 Référence laboratoire : 25M116615-001 Numéro de prélèvement : 05700181052

Conclusion sanitaire :

Eau d'alimentation conforme aux exigences de qualité en vigueur pour l'ensemble des paramètres mesurés.

(PLV-05700181052 - page : 1)

Metz, le 29 décembre 2025

Pour la Directrice Générale de l'ARS Grand Est

Pour la Déléguée Territoriale de Moselle

La Chef du service Veille et Sécurité Sanitaires et Environnementales



Hélène ROBERT

Les résultats détaillés sont consultables page(s) suivante(s)

INFORMATION DU PUBLIC: les analyses représentatives de l'eau mise en distribution doivent être affichées dans les 2 jours après réception (art.D.1321-104 du CSP)

Délégation Départementale de Moselle - 4 rue des Messageries - METZ Cedex 01
Siège régional : 3 Boulevard Joffre - CS 80071 - 54036 NANCY CEDEX - Tél. 03 83 39 30 30 - www.ars.grand-est.sante.fr

Analyse laboratoire	Caractéristiques organoleptiques et minéralisation	Résultats		Unité		Limites de qualité		Références de qualité	
				Mini	Maxi	Mini	Maxi		
	Turbidité néphéломétrique NFU	0,3	NFU		1			0,5	

Les conclusions sanitaires sont consultables en page 1

(PLV-05700181052 - page : 2)

INFORMATION DU PUBLIC: les analyses représentatives de l'eau mise en distribution doivent être affichées dans les 2 jours après réception (art.D.1321-104 du CSP)

Délégation Départementale de Moselle - 4 rue des Messageries - METZ Cedex 01
 Siège régional : 3 Boulevard Joffre - CS 80071 - 54036 NANCY CEDEX - Tél. 03 83 39 30 30 - www.ars.grand-est.sante.fr